



Communauté
de Communes

Val de Saône
Centre

BULLETIN INTERCOMMUNAL MAI 2017 · N°1

Au fil de *Saône*

TOURISME

CADRE DE VIE

ÉCONOMIE
AMÉNAGEMENT
ENVIRONNEMENT

ASSAINISSEMENT

BUDGET

Sommaire

2

Fonctionnement de la communauté de communes

3

Édito du Président

4-5

Budget 2017

6-7

Tourisme

8-9

Assainissement Collectif et non Collectif

10-11

Économie/Aménagement/ Environnement

12-13

Petite Enfance
Enfance Jeunesse

14-15

Portage de repas – Sport – Transport

16

Cartographie

Fonctionnement de la Communauté de communes

LA GOUVERNANCE: de nouvelles instances de gouvernance ont été installées le 10 janvier 2017 par délibération du conseil communautaire

● Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

29 membres titulaires et 7 délégués suppléants.

● Le BUREAU :

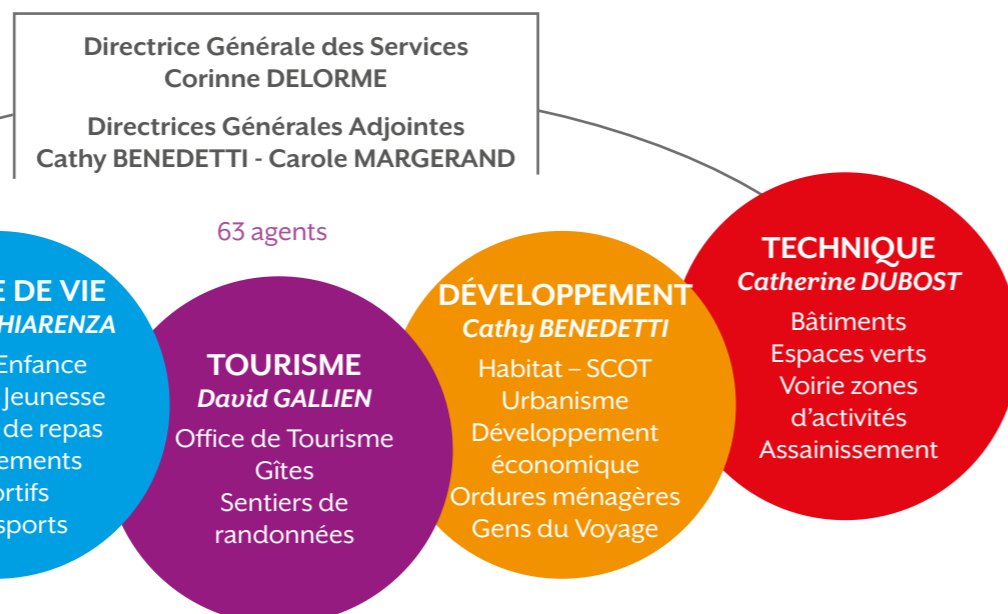
- Président : **M. Jean-Claude DESCHIZEAUX** - Maire de Montceaux
- 8 Vice-Présidents en charge d'une commission thématique :
 - 1^{ère} Vice-présidente : **M^{me} Muriel LUGA GIRAUD** - Maire de Saint-Didier-sur-Chalaronne
Commission **AMÉNAGEMENT**
 - 2^e Vice-président : **M. Gilbert GROS** - Maire de Chaleins
Commission **ÉCONOMIE**
 - 3^e Vice-président : **M. Maurice VOISIN** - Maire de Thoissey
Commission **TOURISME**
 - 4^e Vice-président : **M. Raphaël LAMURE** - Maire de Montmerle-sur-Saône
Commission **FINANCES**
 - 5^e Vice-président : **M. Serge VARVIER** - Maire de Saint-Etienne-sur-Chalaronne
Commission **ASSAINISSEMENT**
 - 6^e Vice-présidente : **M^{me} Irène LECLERC** - Maire de Francheleins
Commission **ENVIRONNEMENT – GENS DU VOYAGE**
 - 7^e Vice-président : **M. Jean-Pierre CHAMPION** - Maire de Mogneneins
Commission **SPORT TRANSPORT**
 - 8^e Vice-président : **M. Guy MORILLON** - Maire de Guéreins
Commission **SOCIAL**

• 6 autres membres :

- M^{me} Yvette BADOIL - Maire de Messimy-sur-Saône
- M^{me} Nathalie BISIGNANO - Maire de Lurcy
- M. Robert DESPLACE, délégué Gîtes - Maire de Genouilleux
- M. Bernard LITAUDON, délégué SCOT - Maire d'Illiat
- M^{me} Marie-Monique THIVOLLE - Maire de Peyzieux-sur-Saône
- M. Dominique VIOT - Maire de Garnerans

● **Les COMMISSIONS THÉMATIQUES** composées de 15 membres sont chargées d'étudier les questions soumises au conseil communautaire.

● **Les POLES DE COMPÉTENCE (5)** sous l'autorité de la Direction Générale des Services et de leur Responsable.



Édito



Depuis le 1^{er} janvier dernier la Communauté de Communes Val de Saône Centre, issue de la fusion de Montmerle 3 Rivières et de Val de Saône Chalaronne, affiche son nouveau territoire au cœur du Val de Saône.

Élu à la présidence de cette intercommunalité, j'assume la fonction qui m'est confiée avec détermination au service d'un bassin de vie en pleine évolution.

Afin de respecter un équilibre de territoire et de maintenir un service de proximité, le siège se situe à Montceaux avec une antenne à Saint-Didier-sur-Chalaronne.

À la suite d'une réorganisation nécessaire des services, cinq pôles de travail ont été définis ; ils encadrent les huit compétences de notre structure (voir organigramme ci-contre).

Les Vice-présidents, les élus communautaires et les collaborateurs directs qui m'accompagnent dans ma mission, déploient tous beaucoup d'énergie pour fournir un travail considérable imposé par le fonctionnement exigeant de notre intercommunalité.

Je veux ici saluer le travail de chacun, réalisé le plus souvent dans un temps très contraint, et leur exprimer toute ma reconnaissance.

Chacun connaît le désengagement financier de l'État envers les collectivités ; pour nous cela représente une perte de 350 000 € en 3 ans, notre situation budgétaire s'en trouve donc très affectée.

Si on ne veut pas toucher au levier fiscal tant que cela sera possible, deux solutions s'offrent à nous :

- limiter nos investissements
- tenter de réduire nos charges de fonctionnement.

Cet exercice difficile commence cette année en honorant seulement les projets déjà validés par les deux communautés de communes avant fusion.

L'harmonisation de nos compétences interviendra sur la fin de l'année avec une application en 2018. Je souhaite que ce travail se déroule dans un esprit d'équité, gage de réussite de notre nouvelle intercommunalité.

Dans l'immédiat, nos priorités reposent sur deux axes majeurs : le développement économique et le développement touristique.

Ainsi, nous poursuivons la commercialisation du Parc Actival à Saint-Didier-sur-Chalaronne et l'aménagement des nouveaux sites Visionis à Guéreins/Montceaux et Montmerle-sur-Saône.

Dix hectares seront ainsi proposés à l'accueil de nouvelles entreprises.

Concernant le volet tourisme, les gîtes de la Calonne à Guéreins seront prochainement en capacité d'accueillir 42 personnes dans un cadre soigné. Une clientèle touristique, professionnelle ou familiale devrait apprécier ce nouvel ensemble, unique sur le Département de l'Ain. L'ouverture initialement prévue en mai doit être reportée en raison de certaines contraintes survenues en fin de chantier.

Le grand projet de la « Via Saône » se dessine également. Porté par différents partenaires (la Région AURA, le Département de l'Ain et les intercommunalités riveraines des deux côtés de la Saône), cet aménagement du chemin de halage entre Mâcon et Neuville-sur-Saône constitue un enjeu touristique majeur pour notre territoire. Les études commenceront cette année.

En espérant que ce bulletin d'information permette de mieux cerner la nouvelle intercommunalité, je vous souhaite, Madame, Monsieur, un excellent été.

Jean-Claude DESCHIZEAUX
Président de la Communauté de Communes Val de Saône Centre

Rédaction : Communauté de communes Val de Saône Centre
Directeur de la publication : J.C. Deschizeaux
Édité en mai 2017
Tirage : xx exemplaires
Création et impression : DG PROMO - 69220 Belleville

IMPRIM'VERT®

Budget

Le Budget Principal
 FONCTIONNEMENT : 10 253 423 euros
 INVESTISSEMENT : 2 487 152 euros

Le Budget Assainissement Collectif
 FONCTIONNEMENT : 3 185 597 euros
 INVESTISSEMENT : 6 763 266 euros

Le Budget Assainissement Non Collectif
 FONCTIONNEMENT : 29 708 euros
 INVESTISSEMENT : 4 119 euros

Le Budget Parc Actival tranche 2007
 FONCTIONNEMENT :
 Dépenses : 144 171 euros
 Recettes : 244 705 euros
 INVESTISSEMENT : 142 371 euros

Le Budget Visionis 4
 FONCTIONNEMENT :
 Dépenses : 183 345 euros
 Recettes : 272 170 euros
 INVESTISSEMENT : 127 445 euros

Le Budget Office de Tourisme
 FONCTIONNEMENT : 183 013 euros
 INVESTISSEMENT : 10 867 euros

Le Budget Gîte de groupe
 FONCTIONNEMENT : 216 696 euros
 INVESTISSEMENT : 722 739 euros

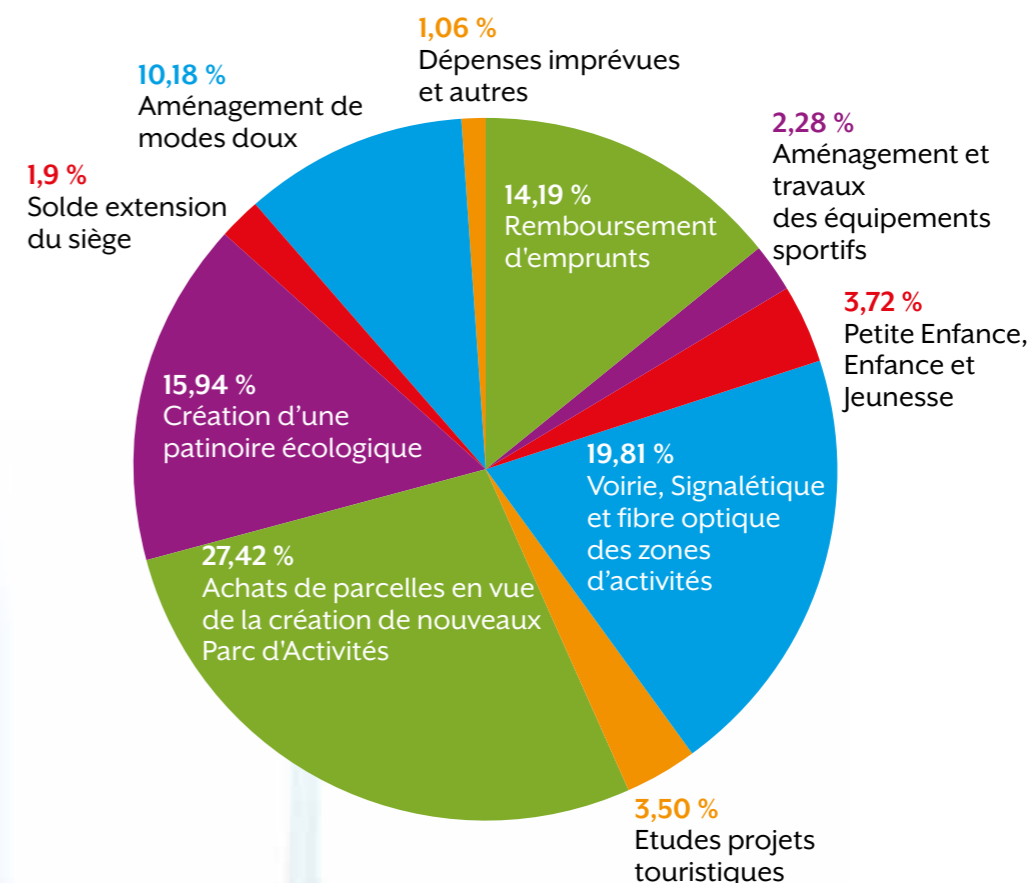
Le Budget Atelier Relais DPI
 FONCTIONNEMENT : 250 706 euros
 INVESTISSEMENT :
 Dépenses : 126 200 euros
 Recettes : 164 328 euros

Le Budget Atelier Relais Menuiserie
 FONCTIONNEMENT : 73 654 euros
 INVESTISSEMENT :
 Dépenses : 28 600 euros
 Recettes : 48 925 euros

Le Budget ATR Les Chaudronneries de la Chalaronne
 FONCTIONNEMENT : 63 158 euros
 INVESTISSEMENT :
 Dépenses : 60 630 euros

1^{er} exercice de la nouvelle collectivité, le budget 2017 s'annonce transitoire. Des taux d'imposition harmonisés, des dépenses de fonctionnement répondant à une offre de service variée sur le territoire, des investissements liés à la poursuite des projets engagés en 2016. La feuille de route se construit pas à pas.

Programmation 2017 des investissements :



Les recettes fiscales

● Cotisation Foncière des Entreprises

En 2016, le taux était de 21,46 % pour les 7 communes Montmerle 3 Rivières, 19,10 % sur la commune de Chaleins et 19,76 % pour les communes Val de Saône Chalaronne. **Le Taux de Cotisation Foncière des Entreprises voté pour 2017 est fixé selon le taux moyen pondéré issu de la fusion des deux communautés de communes soit 20,40 %.** Un lissage s'effectue automatiquement pour atteindre le taux cible de 20,40 en 2018. En 2017, les taux appliqués sont les suivants :

- Chaleins : 19,75 %
- 7 communes ex-CCM3R : 20,93 %
- 7 communes ex-CCVSh : 20,08 %.

Les taux d'imposition des trois autres taxes directes locales pour 2017 sont fixés selon la même règle du taux moyen pondéré :

● Taxe d'habitation :

6,40 % (taux 2016 : 6,45 % pour l'ex-CCM3R et 6,32 % pour l'ex-CCVShalaronne)

● Taxe Foncière (bâti) :

0,00 %

● Taxe Foncière (non bâti) :

1,83 % (taux 2016 : 1,56 % pour l'ex-CCM3R et 2,04 % pour l'ex-CCVShalaronne)

En 2017, le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) reste inchangé à 8,60 % pour la zone « Chaleins et Messimy-sur-Saône » (gérée par le SMICTOM).

En 2017, le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) reste inchangé à 8,60 % pour la zone « Chaleins et Messimy-sur-Saône » (gérée par le SMIDOM), 2016 a été marquée par la mise en place de la redevance incitative.



INFORMATIONS FINANCIÈRES – RATIOS DU BUDGET PRINCIPAL 2017 :

- Dépenses réelles de fonctionnement/ population : 98,86 €
- Produit des impositions directes/ population : 112,06 €
- Recettes réelles de fonctionnement/ population : 28,49 €
- Dépenses d'équipement brut/ population : 99,74 €
- Encours de la dette/population : 151,72 €
- Dotation globale de fonctionnement/ population : 21,16 €

INFORMATIONS FINANCIÈRES – RATIOS DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNAUTAIRE 2016 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MONTMERLE 3 RIVIÈRES

- Dépenses réelles de fonctionnement/ population : 97,98 €
- Produit des impositions directes/ population : 213,50 €
- Recettes réelles de fonctionnement/ population : 23,87 €
- Dépenses d'équipement brut/ population : 60,39 €
- Encours de la dette/population : 134,42 €

INFORMATIONS FINANCIÈRES – RATIOS DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL 2016 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE SAÔNE CHALARONNE

- Dépenses réelles de fonctionnement/ population : 98,97 €
- Produit des impositions directes/ population : 143,71 €
- Recettes réelles de fonctionnement/ population : 34,28 €
- Dépenses d'équipement brut/ population : 108,98 €
- Encours de la dette/population : 176,95 €

Un espace économique porteur dans un environnement privilégié...

La Communauté de Communes Val de Saône Centre compte 4 zones d'activités réparties sur 6 sites

4 zones d'activités regroupent environ 162 entreprises qui représentent quelques 1745 emplois et qui œuvrent dans des domaines aussi variés que le bâtiment, l'industrie, l'alimentaire, le transport, le médical, la mécanique automobile, la métallurgie, la chaudronnerie, la logistique, la conception et la fabrication de matériel industriel ou encore les services.

Pour tout renseignement, contactez l'accueil de la communauté de communes au 04 74 06 46 26

Visionis 5 et 6 : deux nouvelles extensions à venir

Dans la continuité de la stratégie de développement économique du territoire, deux extensions futures du parc d'activités Visionis sont à l'étude sur les communes de Montmerle-sur-Saône et Montceaux/Guéreins.



La communauté de communes adhère à l'association Val de Saône Dombes Initiative (VSDI) qui a pour vocation d'aider les créateurs et repreneurs d'entreprises en leur proposant un soutien technique et financier (octroi de prêts d'honneur sans intérêt ni garantie personnelle aux porteurs de projets, en soutien à leurs fonds propres). Récemment, Madame Natacha Meunier a bénéficié d'un prêt d'honneur pour la reprise de la société **SVS Sérigraphie à Guéreins**.
VSDI : 04 74 08 39 81- vsdi@dombes-valdesaone.fr www.initiative-vsdi.fr

Une étude est en cours pour l'amélioration de la signalétique sur les Parcs d'Activités Visionis à Guéreins, Montceaux et Montmerle-sur-Saône, les zones de Messimy-sur-Saône et de Chaleins.



Voirie

La communauté de communes est compétente en matière de voirie d'intérêt communautaire (étude, création, extension, aménagement, signalisation et entretien) sur le territoire de l'ex Communauté de Communes Val de Saône Chalaronne. Les voies concernées sont :

- les voies ou chemin d'accès attenants aux ouvrages d'épuration ;
 - les voies d'accès attenantes au gymnase intercommunal de St-Didier sur Chalaronne ;
 - les voies d'accès attenantes ou non aux zones ou parcs d'activités d'intérêt communautaire (Parc Actival à St-Didier-sur-Chalaronne) supportant un trafic important de poids lourds ;
 - la voie d'accès à la déchèterie située sur la commune de St-Etienne-sur-Chalaronne supportant un trafic important de poids lourds.
- Des travaux de réfection et d'aménagement importants sur les communes de St-Didier-sur-Chalaronne et St-Etienne-sur-Chalaronne ont été réalisés sur la voie d'accès à la déchèterie : création de SAS de croisement, élargissement et rétrécissement de chaussées, purge et reprise de chaussées et de surfaces dégradées, reprise de fossés. Dans le cadre de la fusion, une réflexion doit être menée sur 2017 pour décider du maintien ou de la suppression de l'intérêt communautaire de ces voiries afin de tendre à l'harmonisation entre les deux anciens territoires des communautés de communes fusionnées.

Fusion des offices de tourisme : cohérence et promotion du territoire renforcées !

Depuis le 1^{er} janvier, les offices de tourisme situés à Thoissey et à Montmerle-sur-Saône sont réunis au sein d'une même structure intercommunale : l'Office de tourisme Val de Saône Centre.

Avec la Saône comme colonne vertébrale, la promotion du territoire passe toujours par la mise en valeur de notre patrimoine naturel et bâti, le savoir-faire de nos artisans et les nombreuses activités/festivités proposées tout au long de l'année.

Cohérente d'un point de vue territorial, cette fusion développe une belle synergie des équipes déjà en place pour toujours mieux vous accueillir et vous renseigner !

Bureau d'information à Thoissey
37, Grande Rue - Tél. : 04 74 04 90 17
ot.montmerle3rivieres@orange.fr
(au chalet d'accueil au port en été)

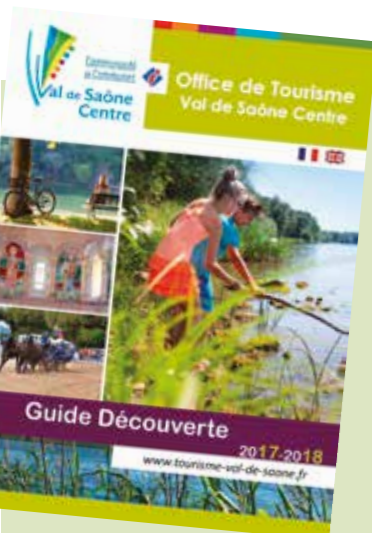
Bureau d'information à Montmerle-sur-Saône
Place de la Mairie - Tél. : 04 74 67 20 68
com.com.valdesaone.chalaronne@wanadoo.fr

Toute l'information de l'Office de Tourisme :
www.tourisme-val-de-saone.fr

Horaires d'ouverture 2017 :

De septembre à mai : du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h // le samedi de 9 h 30 à 12 h 30

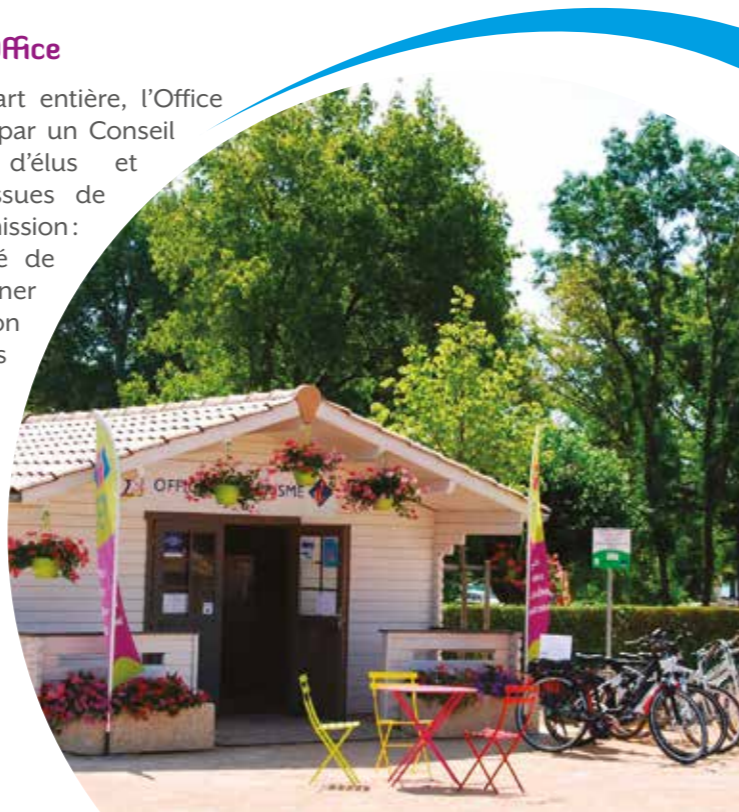
De juin à août : du mardi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h // le dimanche de 9 h à 13 h en juillet et août uniquement



Pour tout savoir sur le territoire, procurez-vous vite le guide à votre disposition dans les antennes de l'office ! Et d'ici quelques semaines, retrouvez le calendrier estival de vos manifestations pour ne rien manquer des animations d'été...

Zoom sur... Le fonctionnement de l'Office

Service intercommunal à part entière, l'Office de tourisme est administré par un Conseil d'exploitation, composé d'élus et de personnes qualifiées issues de la société civile. Leur mission : proposer à la communauté de communes des actions à mener en matière de promotion du tourisme et orienter les objectifs de l'Office à court, moyen et long terme. La présidence du Conseil d'exploitation est assurée par Dominique Alga, élu à St-Étienne-sur-Chalaronne et la vice-présidence par Marielle Thomas, élue à Montmerle-sur-Saône.



En projet : la Via Saôna, une opportunité sans précédent pour notre territoire !

Portées par 6 intercommunalités des deux rives de la Saône, des études de faisabilité technique vont être lancées dans les semaines à venir pour diagnostiquer l'état du chemin de halage et les besoins d'aménagement afin de créer la Via Saôna. À la clé, des travaux dès 2018 pour créer et raccorder la Via Saôna à la Via Rhôna. Avec près de 30 kilomètres de cheminement sur notre territoire, la proximité des voies vertes du Beaujolais et de la Dombes, l'impact en terme touristique et économique, de cette piste cyclable à dimension nationale et européenne, sera très important. Un dossier qui a d'ores et déjà le soutien des Départements, de la Région et de l'Europe et que nous vous présenterons plus en détail dans quelques mois...



Les Gîtes de la Calonne

Une structure d'hébergement touristique unique sur notre région

Situés à l'entrée du village de Guéreins, les Gîtes de la Calonne seront ouverts au public dans quelques mois et permettront d'accueillir jusqu'à 42 personnes. Suivez le guide...

Consciente d'un déficit important en matière d'hébergement, la communauté de communes, accompagnée par l'État et la Région, a investi dans la réalisation d'un équipement original et modulable pour l'accueil touristique. Ainsi, le site a été conçu aussi bien pour l'accueil de groupes, que pour l'arrivée de randonneurs/cyclistes, ou bien encore le séjour étape d'un commercial. Une modularité qui devrait séduire un large public !

Les Gîtes de la Calonne disposeront d'un site internet propre, en cours de réalisation. Celui-ci fera la part belle à une présentation complète de chaque gîte, et permettra notamment, en lien avec le site Gîtes de France, de réserver en ligne son séjour. Bien entendu, il sera toujours possible de passer sur place pour réserver en direct auprès de l'agent d'accueil. Différents forfaits seront proposés : la location simple de l'hébergement, les forfaits draps, les forfaits ménage ou bien encore les forfaits linges de toilette...

Le site abrite également une salle d'activité qui pourra être louée en complément par les locataires de plusieurs gîtes, mais également par les entreprises, uniquement en semaine, dans le cadre de réunions et/ou de séminaires. Accolée à une cuisine équipée, cette pièce de plus de 80 m² est dotée d'un vidéoprojecteur et du wifi, pour agrémenter le confort des occupants, qu'ils soient là pour des raisons personnelles ou professionnelles !

Merci de nous fournir des photos des gîtes

CHIFFRE CLÉ
Capacité d'accueil :

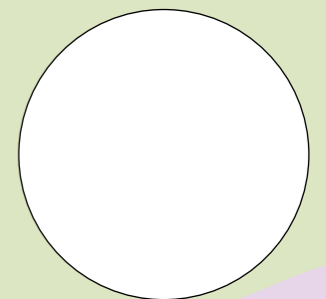
42
personnes

Les gîtes de la Calonne c'est...

- Un projet de 700 m²
- 9 gîtes réservables ensemble ou séparément (3 gîtes de 2 places, 1 gîte de 4 places, 4 gîtes de 6 places et 1 gîte de 8 places)
- Des studios/appartements tout confort (dont 1 accessible PMR) labélisés par Gîtes de France
- 1 salle de réunion/conférence
- 1 espace vert avec barbecue et terrain de pétanque
- 1 local sécurisé pour le rangement des vélos
- Une facilité de stationnement
- Un emplacement privilégié à proximité de la future Via Saôna
- 1 service ouvert toute l'année, 7 jours sur 7

À quand l'ouverture ?

À l'heure où nous écrivons ces lignes, un sinistre a été hélas constaté dans la dernière phase des travaux, repoussant de plusieurs mois l'ouverture imaginée dans un premier temps en mai. Nous communiquerons à ce sujet dès que possible, en concertation avec la maîtrise d'œuvre.



Contact :
Nom + Tél.

Assainissement Collectif

Pour toute demande d'intervention relative à l'assainissement collectif des eaux usées (hormis pour la commune de Chaleins), les usagers sont invités à contacter directement le Centre de Relation Clientèle de Suez, joignable aux numéros suivants :

● **En cas d'urgence** (Dépannages d'installations, débouchage de branchements d'assainissement, odeurs...)

7/7 jours et 24h/24 : 0 977 401 130 (appel non surtaxé)

● **Pour toute autre demande** (devis, demande de rendez-vous, problème de facturation...), du lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 8 h à 13 h, le service client peut être contacté au : 0 977 408 408 (appel non surtaxé).

Les usagers peuvent également se rendre dans l'une des deux agences SUEZ suivantes, qui les accueillent du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 45 (16 h 15 le vendredi) :

● 127 chemin de la Vuidée 01750 Replonges

● Zone Industrielle 01400 Châtillon-sur-Chalaronne

Les usagers de la commune de Chaleins sont invités à contacter le Pôle technique de la communauté de communes au 04 74 04 94 37.

Zoom sur l'actualité

● Fin des différents contrats de gestion de l'assainissement collectif au 31/10/2017

Lancement d'une procédure de délégation de service public sous forme d'affermage pour la gestion du service public d'assainissement collectif sur tout le territoire de la Communauté de Communes Val de Saône Centre à compter du 1^{er} novembre 2017.

● Mise en service de la nouvelle station d'épuration de 3 000 Équivalents Habitants à Guéreins courant 2017.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les chiffres :

- Environ 7 600 abonnés
- Environ 155 km de réseaux (unitaires et séparatifs)
- 24 déversoirs d'orage
- 45 postes de refoulement
- 13 stations d'épuration d'une capacité totale de 27 555 Équivalents Habitants (2 lagunes, 7 filtres plantés de roseaux, 4 stations boues activées).

STOP aux lingettes et aux toxiques !

Rejeter des déchets ou des produits non adaptés dans les réseaux d'assainissement peut avoir des incidences graves sur les réseaux et les ouvrages associés (obstruction, colmatage, détérioration, dysfonctionnement) et les cours d'eau (pollution) mais peut également engendrer des risques sur la santé et la sécurité du personnel d'exploitation.

Un questionnaire sur l'Assainissement Non Collectif ?

Vous pouvez contacter le Pôle Technique de la communauté de communes au 04 74 04 94 37

Zoom sur l'actualité

● En 2017, la communauté de communes Val de Saône Centre travaille à l'harmonisation de la gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) sur tout le territoire.

PETITE ENFANCE

La Communauté de Communes Val de Saône Centre dispose d'un multi-accueil de 42 berceaux, d'une microcrèche de 10 berceaux et de 2 relais d'assistants maternels répartis sur le territoire communautaire.

● **Le Pôle Petite Enfance** situé sur la Commune de Montceaux comprend un Multi-Accueil (VisioCrèche) ainsi qu'un Relais Assistants Maternels (VisioRelais).

VisioCrèche propose un accueil occasionnel ou régulier. Les enfants sont accompagnés dans leur développement socio-affectif, cognitif et moteur par une équipe pluridisciplinaire **du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.**

VisioRelais accueille enfants, parents et assistants maternels. Il permet aux assistants maternels de se réunir dans un lieu commun et de bénéficier d'un accompagnement professionnel. Une éducatrice de jeunes enfants, animatrice et responsable du fonctionnement interne du relais assure **les animations du mardi au vendredi de 9 h 15 à 11 h 30, une permanence les mardi et jeudi de 13 h 30 à 17 h et propose des prêts de jeux et matériels de puériculture le lundi de 8 h 30 à 11 h.**

Le Pôle Petite Enfance a ouvert ses portes en janvier 2008 avec pour objectif de proposer un accueil de qualité pour les enfants tout en tenant compte des besoins des familles.

L'enfant évolue dans un lieu où l'approche éducative est bienveillante envers chacun, avec l'ultime respect de son développement et de son expression créatrice (corporelle, linguistique, artistique...).

Contact :

x
x
x

● **Un Relais Assistants Maternels (RAM)** est également situé sur la commune de Saint-Didier-sur-Chalaronne.

Les temps d'accueils collectifs peuvent recevoir jusqu'à 18 personnes et sont proposés le lundi matin, le mercredi matin et le jeudi matin. Accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) et sous leur responsabilité, le RAM propose un espace de découverte de nouveaux jeux et d'activités variées (motricité, musique, peinture) afin d'expérimenter et de développer les sens. C'est un lieu de rencontre avec d'autres enfants, pour apprendre à vivre ensemble, à se socialiser. Les enfants peuvent être accueillis jusqu'à leur 6 ans.

Que propose un RAM ?

- Une aide aux parents dans la recherche d'une assistante maternelle agréée, un soutien technique dans les démarches administratives,
- Un accompagnement et une valorisation des pratiques professionnelles des assistantes maternelles
- Des accueils collectifs d'activités pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle
- Une information sur le métier d'assistante maternelle et sur les démarches d'agrément.

Contact :

x
x



CHIFFRE CLÉ

Fréquentation

X enfants

200

assistantes maternels sur le territoire

● La micro crèche Ma Pte Maison,

localisée sur la commune de St-Etienne-sur-Chalaronne, accueille de façon régulière ou occasionnelle, selon les besoins des familles, des enfants de 10 semaines à 6 ans, priorité étant donné aux enfants de 4 ans non scolarisés.

Une place d'accueil d'urgence pour répondre à des situations bien spécifiques est disponible.

Elle dispose d'une capacité d'accueil de 10 enfants assurée par 5 professionnels, **du lundi au vendredi, de 7 h 15 à 18 h 15**, dans un lieu de vie confortable et chaleureux où l'aménagement de l'espace a été entièrement pensé afin de répondre aux besoins des enfants. La micro crèche possède de beaux espaces extérieurs qui sont exploités pour des temps de jeux ou des temps de repas.

L'accueil est personnalisé et se situe entre celui en crèche « classique » et celui chez une assistante maternelle.

Contact :

x
x
x

Ce sont 112 familles qui bénéficient d'un mode de garde proposé par la communauté de communes et plus de 200 assistants maternels présents sur le territoire communautaire.

CHIFFRE CLÉ

Fréquentation

X enfants



ENFANCE JEUNESSE

● **L'Accueil de Loisirs Visiomômes** situé au Parc Visiosport à Montceaux accueille les enfants de 4 à 13 ans. Il est ouvert les **mercredis après-midi de 11 h 45 à 18 h 30 et les vacances scolaires (sauf Noël) de 7 h 30 à 18 h 30.**

Les activités sont variées et adaptées à chaque groupe d'âges autour de différents thèmes : activités manuelles, jeux collectifs et sportifs, sorties extérieures et intervenants...

Des temps d'échanges entre l'équipe d'encadrement et les familles sont régulièrement proposés, des moments privilégiés pour discuter de la vie de l'accueil de loisirs et faire le lien avec l'équipe éducative. C'est également l'occasion de déguster les préparations des enfants, de découvrir des expositions photos, des spectacles...

L'enfant apprend à vivre en collectivité.

Des périodes d'inscription sont fixées pour chaque temps d'accueil via un portail internet destiné aux familles avec possibilité de règlement en ligne.

Contact :

@mail : accueildeleisirs@ccm3r.fr
Secrétariat : 04 74 06 46 29
www.ccm3r.org
Portail en ligne destiné aux familles : <http://visiomomes.portail-defi.net/>

● **Le Service Jeunesse** est une structure destinée aux jeunes du territoire âgés de 13 à 18 ans.

Il propose un accompagnement de projets de jeunes, des animations pendant les vacances scolaires et des activités de loisirs. La communauté de communes souhaite offrir à ses jeunes habitants la possibilité de s'exprimer, de créer et de partager.

Dans le cadre d'une démarche volontaire, ils peuvent demander l'appui du Service Jeunesse afin de créer leurs propres activités ou s'inscrire dans une dynamique de participation citoyenne.

Contact :

@mail : jeunesse@ccm3r.fr
Page Facebook : www.facebook.com/SJCCVSC01/
Coordonnateur jeunesse : 06 66 46 49 42
Secrétariat : 04 74 06 46 26



CHIFFRE CLÉ

X repas par an

X bénéficiaires



SPORT TRANSPORT

Équipements sportifs

De nombreuses structures sont mises à disposition des écoles, des collèges et des associations.

● 2 gymnases :

- 1 à Saint-Didier-sur-Chalaronne: inauguré en 1997, il est particulièrement utilisé par les collèges de Thoissey et Saint-Didier-sur-Chalaronne, mais aussi par de nombreux clubs sportifs.

- 1 à Montceaux: le complexe sportif composé d'une grande salle multisport avec tribunes, d'une salle de danse, d'une salle d'arts martiaux est utilisé par les associations sportives et le collège de Montceaux. À proximité, depuis septembre 2016, le Jardin des Sports, nouvelle structure composée d'une salle de sports collectifs et d'une salle d'arts martiaux, est mis à la disposition des écoles élémentaires.

● 1 centre sportif à Saint-Didier-sur-Chalaronne constitué d'un terrain de foot en synthétique avec vestiaires et salle de réunions, de deux courts couverts de tennis avec club house.

● 3 stades de foot (1 à Thoissey et 2 à St-Etienne-sur-Chalaronne)

Transport

Pour les collégiens de Montceaux, la communauté de communes prend en charge le transport scolaire des élèves domiciliés à moins de 3 km de l'établissement, en coordination avec le service gérant le transport scolaire à plus de 3 km et par délégation de l'autorité organisatrice compétente. Une participation annuelle de 90 € par élève est demandée aux parents.

CHIFFRE CLÉ

X associations

X collégiens



Nouveauté : La patinoire écologique

La Communauté de Communes souhaite élargir ses propositions d'offres de loisirs, par un nouvel équipement sportif et ludique qui permettra aux petits comme aux grands, de tester leur équilibre, de bouger et de partager de bons moments... tout en respectant l'environnement !

Une piste de 200 m² composée de dalles en « Polyéthylène high density » permettant d'assurer des sensations de glisse intactes, sans glace, à ciel ouvert, en toute saison.

Tout un espace de loisirs sera dédié à cette nouvelle installation, comprenant un chalet d'accueil en bois, des sanitaires automatiques, un espace de jeux et d'attente et un parking.

Il se situera à proximité du centre sportif et du gymnase intercommunal, rue des sports, sur la commune de Saint-Didier-sur-Chalaronne assurant ainsi une continuité en termes d'équipements sportifs. Les travaux commenceront fin juin, pour une ouverture du site au public prévue pour le 3^e trimestre 2017.

Service commun ADS (Application Droits des Sols)

Un service commun ADS a été créé par l'ex Communauté de Communes Montmerle 3 Rivières en 2014. Ce service ADS a pris le relais de la Direction Départementale des Territoires (DDT) pour assister les 8 communes du territoire dans l'instruction de certains dossiers par le biais d'une convention signée entre la communauté de communes et les communes.

Le service traite en moyenne 150 dossiers par an. Les certificats d'urbanisme dits de « simple information » et les déclarations préalables pour travaux simples restent instruits par les communes.

Suite à la fusion des Communautés de Communes Montmerle 3 Rivières et Val de Saône Chalaronne, le service commun ADS sera étendu aux 7 communes de l'ex territoire Val de Saône Chalaronne au 1er janvier 2018.

Révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)



La communauté de communes a délégué sa compétence « élaboration, ap-

probation, suivi et révision du SCOT » au Syndicat Mixte Val de Saône-Dombes. Le syndicat est établi sur un périmètre géographique regroupant 2 communautés de communes (Dombes Saône Vallée et Val de Saône Centre) soit 34 communes représentant une population totale de 58 071 habitants.

Pour s'adapter aux nouvelles législations et directives, le syndicat a engagé une procédure de révision qui sera finalisée en 2019.

Les documents d'urbanisme locaux (Plan Local d'Urbanisme, Carte Communale) doivent être compatibles avec le SCOT et respecter ses orientations.

Aire d'accueil des Gens du Voyage

La compétence « Aire d'accueil des Gens du Voyage » a été transférée à l'intercommunalité au 1er janvier 2017.

La gestion de l'aire située à Montmerle sur Saône a été confiée à une entreprise privée.

L'aire est ouverte du 1er avril au 31 octobre et a une capacité de 20 caravanes réparties sur 10 emplacements.



Liaisons Modes Doux



Après la réalisation en 2016 de cheminements mode doux sur la route de Francheleins à Montceaux (RD88) aux abords du Collège de Montceaux et du Parc Visiosport, la communauté de communes va poursuivre l'aménagement de voies sécuritaires réservées aux piétons, cyclistes et autres véhicules non motorisés. Trois sections vont se réaliser pour les usagers venant de Montmerle-sur-Saône (Nord et rond-point du pêcheur), de Guéreins (Sud), de Montceaux (Les Rivaux) et Francheleins.

Ramassage des ordures ménagères, destruction et valorisation des déchets

La communauté de communes confie la gestion des ordures ménagères à deux syndicats mixtes :

● le SMIDOM de Thoissey pour les communes de Francheleins, Garnerans, Genouilleux, Guéreins, Illiat, Lurcy, Mogneneins, Montceaux, Montmerle-sur-Saône, Peyzieux-sur-Saône, Saint-Didier-sur-Chalaronne, Saint-Etienne-sur-Chalaronne et Thoissey. Il est composé des Communautés de communes de la Veyle (hors ex-territoire Bord de Veyle) et Val de Saône Centre (hors communes de Chaleins et Messimy) pour un total de 31 643 habitants (recensement 2014).



SMIDOM

Rue Raymond Noël – Parc Actival
01140 St Didier-sur-Chalaronne
Tél. 04 74 04 94 69
contact@smidom.org – www.smidom.org

● le SMICTOM Saône Dombes pour les communes de Chaleins et Messimy-sur-Saône. Il compte trois adhérents: la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée avec dix-neuf communes, la Communauté de Communes Val de Saône Centre avec deux communes (Chaleins et Messimy-sur-Saône) et la Communauté d'Agglomération Villefranche Saône Beaujolais avec une commune (Jassans-Riottier).



SMICTOM SAÔNE DOMBES

114 allée de Forquevaux - Zone d'activités de Fétan
01600 Trévoux
Tél. 04 74 00 19 02
contact@smictom01.fr – www.smictom01.fr

LE TERRITOIRE de la Communauté de Communes Val de Saône Centre

www.ccm3r.org
www.cc-valdesaonechalaronne.com

SIÈGE : PARC VISIOSPORT
Le Grand Rivolet - 166 Route de Francheleins
01090 MONTCEAUX
04 74 06 46 26 - accueil@ccm3r.fr
PÔLES TECHNIQUE et TOURISME
1 Place Georges Agniel
01140 SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE
04 74 04 74 37

15
communes

15 779
hectares

20 536
habitants



Gîtes de la Calonne



Équipements sportifs



Portage de repas



Antenne Office de Tourisme



Enfance jeunesse



Aire accueil gens du voyage



Zones d'Activités



Relais Assistants Maternels



Stations d'épuration



Petite enfance